



ASBL **DOMAINE MON PLAISIR**
Allée de la Dinzelle 100
7090 Braine - le - Comte.
Tél. : 067552591
<http://www.domainemonplaisir.org>

Responsable de la commission animation
Cindy Fierain
GSM: 0497 297 874 après 17 h.

Informations concernant les Vacances d'été 2017

En logement :

Nous t'offrons :

- Des animations variées suivant un thème choisi: (dans chaque groupe)
Connaissance des autres, atelier cuisine et contes, jeux du monde, d'intérieur et d'extérieur, jeux sportifs et piscine, activités manuelles, danses, expression corporelle et théâtrale, etc.
- Une ambiance dynamique créée par des animatrices et animateurs brevetés.
- Une atmosphère saine et détendue près du Bois de la Houssière.
- Nous sommes reconnus par l'ONE et différentes mutuelles.

Le séjour :

- A partir du samedi 1 juillet 2017 à 14 h jusqu'au vendredi 4 août 2017 à 17h30'.
- Pour les jeunes âgés de +6 ans à -14 ans. (pas d'exception)
- L'arrivée se fait avant 9h et le départ après 17h30. (sauf arrangement avec le chef de camp)
- La durée est de **minimum 7 jours consécutifs**
- **Prix par jour : 12 €** (avec un minimum de **84 €** pour 7 jours)

Renseignements et inscriptions :

- Fierain Cindy au 0497297874 après 17 h.
- Godeau Guy au 0497856771 ou 067554839 ou domainemonplaisir@outlook.com

Attention :

- Obligation d'inscrire et compléter la fiche santé de votre enfant, soit les 4 et 18 juin 2017 de 14h30 à 18h. ou le jour de son arrivée. (s'il y a encore des places disponibles)
C'est pour la bonne organisation de notre centre, les assurances, l'ONE, etc.
- **Le paiement** se fait sur notre compte n° BE29 0682 0007 5964 avec en communication : le nom et prénom de l'enfant.
- Il vous est demandé un acompte de **50%** sur le prix du séjour lors de l'inscription et le solde à l'arrivée de l'enfant ou au plus tard lors de son départ, sauf si ce paiement est pris en charge par un organisme agréé. (CPAS, SAJ, SPJ, Institution,.....)
- **L'inscription sera prise en considération, après avoir reçu l'acompte.**
- Nous accueillons 110 enfants maximum par jour en semaine et 60 par jour le week-end.

La commission animation.